

## Formation en référent santé et sécurité

### Objectifs pédagogiques

- Définir les missions et les prérogatives du Référent Sécurité suivant la réglementation en vigueur ;
- Connaître les enjeux de la prévention ;
- Connaître la réglementation en santé – sécurité au travail (code du travail et code de la sécurité sociale) ;
- Savoir s'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques ;
- Mettre en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité ;
- Savoir définir et mettre un plan d'action de mesures préventives, correctives dans son entreprise ou son établissement.

### Public

Tout salarié

### Durée

5 jours

### Moyens permettant de suivre l'action

Feuille de présence signée par les stagiaires et le formateur

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Salle de formation, vidéo projecteur, paperboard, films, support formateur, boîte à outils santé sécurité remise aux stagiaires. Formation animée par un formateur spécialisé

### Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Fiche d'évaluation remise au stagiaire

**Accessibilité PMR / PSH nous consulter**

## Programme de formation

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels ;
- Les enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité – Définitions : accident du travail et maladie professionnelle ;
- Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative ;
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires – Les responsabilités ;
- Savoir construire une démarche de prévention ;
- L'évaluation des risques et le document unique ;
- Les indicateurs et objectifs de sécurité – Les plans d'actions – La documentation sécurité interne ;
- L'organisation santé – sécurité au travail ;
- Les rôles et missions des différents acteurs : direction, encadrement, CSE, CSSCT, SSCT, F3SCT, médecin du travail, CARSAT, Inspection du travail, etc.
- L'analyse des accidents et des incidents: intérêt de l'analyse des accidents du travail, la méthode de l'arbre des causes ;
- Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants ;
- Organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux arrivants ;
- Organisation des formations obligatoires à la sécurité ;
- La sécurité des équipements et des lieux de travail ;
- La conformité des lieux de travail et des équipements – Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires – Les équipements de protection individuels et collectifs sur les lieux du travail.

### Mise en pratique concrète au sein de son entreprise

- Mise en place de cas pratiques réels et avec l'utilisation des différents outils, ainsi qu'à l'analyse des documents utilisés dans l'entreprise.
- Une mise en pratique et une confrontation aux problématiques spécifiques de son entreprise seront mises en œuvre.

- Approfondissement sur la méthode de l'arbre des causes et du DUERP
- Réalisation de visites terrain (Débriefing, mise en place d'un plan d'actions)

### **Evaluation des connaissances**

- Exercices pratiques
- Quizz

### **Prérequis pour suivre la formation**

- Maîtrise de la langue française

### **Les plus de la formation :**

- Mise en place d'un plan d'actions adapté à son entreprise
- Remise d'une « boîte à outils » santé sécurité et conditions de travail
- Suivi personnalisé durant 6 mois après la formation avec conseils et hotline dédiée

- **Attestation de formation remise à l'issue du stage**

